

# **GÉOPOLITIQUE ET ENTREPRISES**

**Synthèse pour Groupe UTB – Economie et Géopolitique**  
**P. Baboux 06/03/2023**

## **Introduction**

- Souvent oubliées des analyses géopolitiques et pourtant des acteurs-clés
- Déterminant parmi d'autres, de la richesse des nations, donc de leur puissance.
- De tout temps, les bras armés de l'influence des États.
- Les entreprises sont peu conscientes des risques géopolitiques

## Plan

- 1. LES ENTREPRISES INSTRUMENTS DE LA PUISSANCE ECONOMIQUE DES ETATS**
- 2. LES ENTREPRISES INSTRUMENTS DE LA GUERRE ECONOMIQUE ENTRE ETATS**
- 3. STRATEGIE D'ENTREPRISE ET GEOPOLITIQUE**

# **GEOPOLITIQUE ET ENTREPRISES**

**Synthèse pour Groupe UTB – Economie et Géopolitique**

**P. Baboux 06/03/2023**

## **Sources**

- Revue internationale et stratégique N°125 – 2022 contributions de Sylvie Matelly, Charles Thibout, Alisée Pernet, Frédéric Pierucci**
- Article de Jean-François Fiorina Entrepreneuriat, audace et géopolitique : les nouveaux paramètres de la guerre économique**
- Ecole française de la guerre économique de Giuseppe Gagliano**
- Article de Frédéric Munier - Revue Conflits 19 novembre 2014 - La guerre économique d'hier a aujourd'hui**
- Article de Jean Baptiste Noé - Revue conflits - 22 novembre 2019**
- Article de Nathalie Belhoste – La Tribune Auvergne Rhône Alpes 2 mars 2020**
- Article de Jean-François Antoine – Plate forme Nextsee – 3 janvier 2021**

# I . ENTREPRISES INSTRUMENTS DE LA PUISSANCE ECONOMIQUE DES ETATS

## A. Approche historique des relations Etats/ entreprises:

### 1. du XVI ème siècle au début du XIXème siècle :

- Compagnies, sociétés et autres manufactures sont alors des instruments au service de la richesse et des ambitions des princes et de leurs États
- Essor des sociétés commerciales coloniales : Compagnies des Indes
- Destin de ces sociétés à privilège, c'est-à-dire à monopole, se confond avec celui de leurs nations d'origine
- Déclenchement de conflits armés pour le contrôle des échanges commerciaux à leur profit

# I . ENTREPRISES INSTRUMENTS DE LA PUISSANCE ECONOMIQUE DES ETATS

## A. Approche historique des relations Etats/ entreprises:

### 2. de la fin du XIXe siècle aux années 1970 : essor des firmes multinationales : « première mondialisation »

- A la fin du XIXe siècle des firmes américaines partent s'implanter hors des frontières
- A partir de 1945-1950, l'implantation de firmes américaines à l'étranger s'accélère, notamment vers l'Europe, à la faveur du plan Marshall.
- Dans les années 1960, elles représentent les 2/3 des Investissements Directs à l'étranger.

# I . LES ENTREPRISES INSTRUMENTS DE LA PUISSANCE ECONOMIQUE DES ETATS

## A. Approche historique des relations Etats/ entreprises

### 3. des années 1980 aux années 2000 : émergence de firmes globales multinationales intégrées : 2ème mondialisation ou globalisation

- Les firmes multinationales recomposent et rationalisent leur processus de la production jusqu'au service après-vente, à l'échelle de la planète (ex: Apple)
- A partir des années 1980, les grandes entreprises françaises se mondialisent, « à marche forcée »
- **Délocalisations excessives** des processus de production focalisé sur la seule question du coût de la main-d'œuvre ! (ex : Renault).

# I . ENTREPRISES INSTRUMENTS DE LA PUISSANCE ECONOMIQUE DES ETATS

## A. Approche historique des relations Etats/ entreprises:

### 4. à partir des années 2000 : fin des espérances ou illusions d'une « mondialisation heureuse »

- La rivalité géopolitique et géoéconomique entre les nations redevient un combat
- Les Etats-Unis, utilise le principe d'extraterritorialité de ses dispositions juridiques nationales à l'encontre des entreprises étrangères.

# I . ENTREPRISES INSTRUMENTS DE LA PUISSANCE ECONOMIQUE DES ETATS

## A . Approche historique des relations Etats/ entreprises:

### 5. La période actuelle : remise en question de la mondialisation comme espace de marché global

- Montée des enjeux et tensions géopolitiques auxquelles les entreprises multinationales ou régionales participent
- Une « nouveau type de mondialisation » éclate au grand jour à partir du pivot des années 2015-2016 (Brexit, Trump)
- Les entreprises, les plus grandes en particulier, invitées par leurs gouvernements à s'insérer plus étroitement dans les voies de « l'intérêt national ».

# I . ENTREPRISES INSTRUMENTS DE LA PUISSANCE ECONOMIQUE DES ETATS

## B . Les entreprises technologiques américaines et le pouvoir

### 1. Développement grâce aux politiques publiques du gouvernement américain :

- IBM :
  - brevet de mécanographie des cartes perforées: premier contrat avec l'Etat en 1935,
  - puis contrat en 1943 avec US Navy (système Mark I de calcul de trajectoire de tirs) – 100 millions \$
- Les **entreprises technologiques** s'inscrivent dans cette histoire du développement sous l'égide de l'Etat (Motifs militaires)
- Le « Bay Dohl Act » permet aux organismes de recherches bénéficiant de fonds publics de breveter leurs découvertes et d'en vendre les licences
- **Apple** : l'écran tactile a en fait été créé par l'entreprise Fingerprint financée sur fonds publics (la NSF et la CIA).

# I. ENTREPRISES INSTRUMENTS DE LA PUISSANCE ECONOMIQUE DES ETATS

## B. Les entreprises technologiques américaines et le pouvoir

### 2. Evolution de Prestataires de services vers agents du pouvoir fédéral

- Emergence de risques diffus (terrorisme)
- Nouvelles technologies perçues comme d'une utilité majeure pour le traitement des données au profit de la Défense et du Renseignement.
- **Microsoft** : contrats avec l'US Army
- **Apple** : contrats passés avec l'US Air Force et la Navy
- Les contrats vont se succéder avec le secteur de la Défense :  
78 % des contrats gouvernementaux passés avec les entreprises technologiques.

# I . ENTREPRISES INSTRUMENTS DE LA PUISSANCE ECONOMIQUE DES ETATS

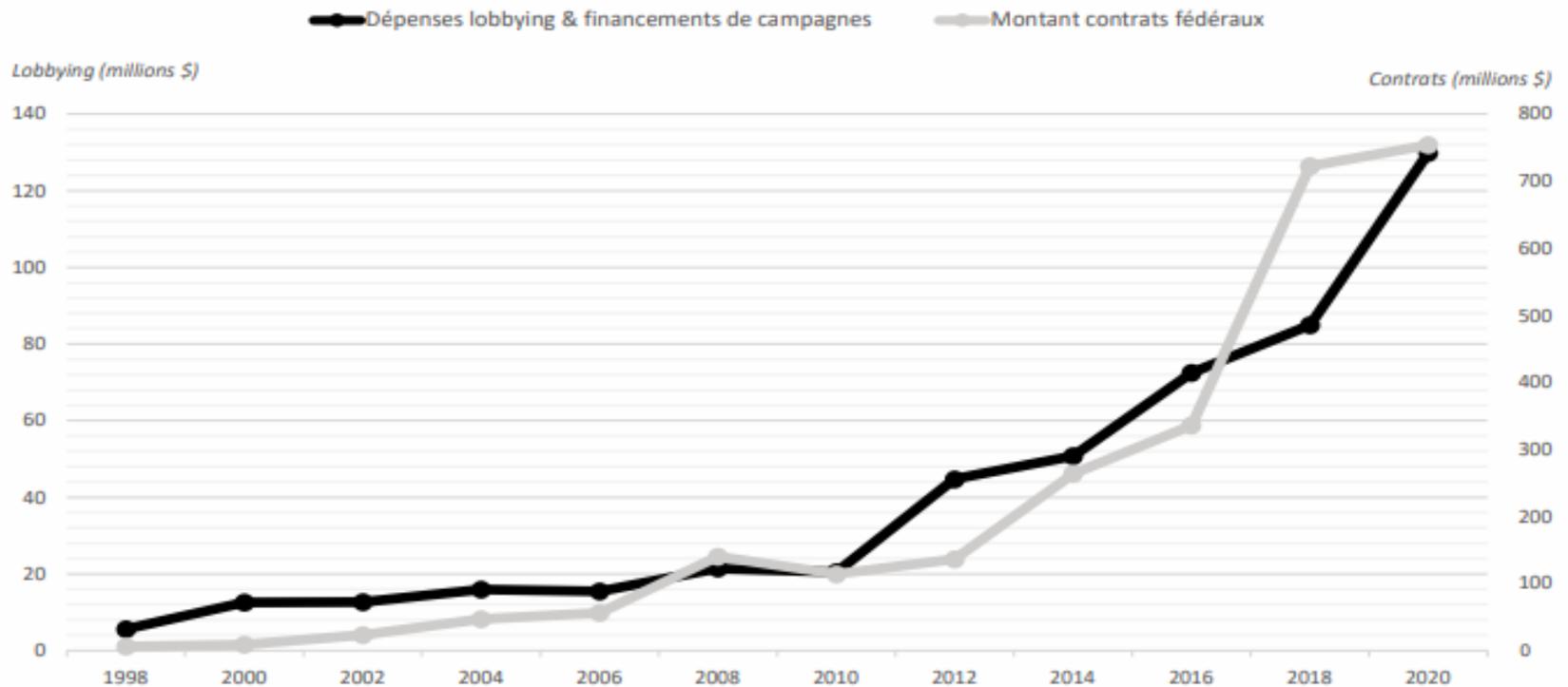
## B. Les entreprises technologiques américaines et le pouvoir

### 3. Evolution de Prestataires de services vers agents du pouvoir fédéral

- Relations partenariales, d'alliances et d'échanges se développent entre entreprises technologiques et l'Etat
- Implication accrue dans le processus politique
- Augmentation de leurs dépenses en lobbying et en financement de campagnes électorales depuis les années 1990 (voir figures 1 et 2 de 1998 à 2020) [ Source: Charles Thibout – IRIS]
- Les dépenses d'influence et de lobbying montrent un taux de croissance annuel moyen de 27 % entre 2010 et 2020

# I . ENTREPRISES INSTRUMENTS DE LA PUISSANCE ECONOMIQUE DES ETATS

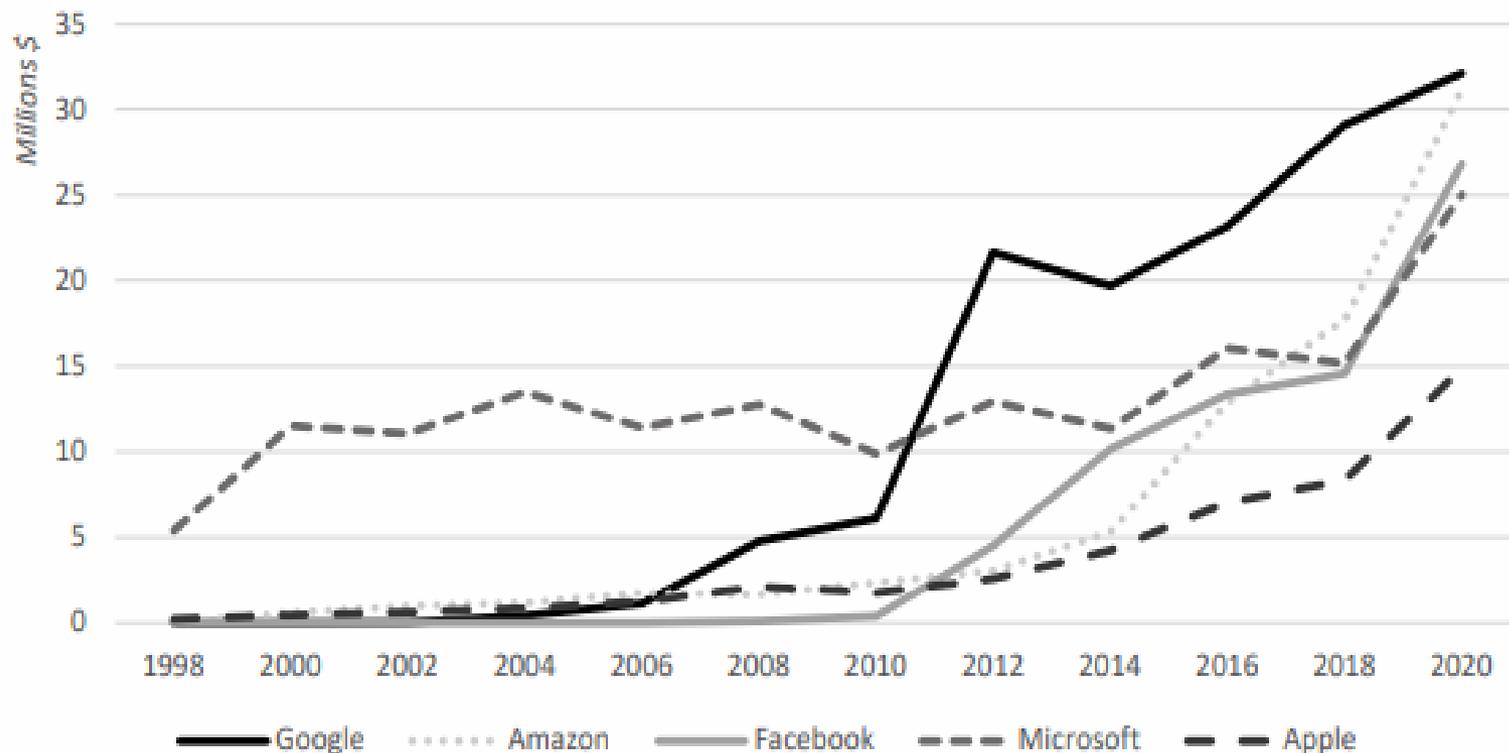
Figure n° 1 : Évolution comparée des montants des contrats fédéraux et des dépenses en lobbying et en financements de campagnes électorales fédérales de l'ensemble des GAFAM (1998-2020, en millions de dollars)



Source : données Open Secrets, Federal Procurement Data System - ©Charles Thibout

## I . ENTREPRISES INSTRUMENTS DE LA PUISSANCE ECONOMIQUE DES ETATS

Figure n° 2 : Dépenses en lobbying et en financements de campagnes électorales de chaque entreprise (1998-2020, en millions de dollars)



Source : données Open Secrets - ©Charles Thibout

# I . ENTREPRISES INSTRUMENTS DE LA PUISSANCE ECONOMIQUE DES ETATS

## B. Les entreprises technologiques américaines et le pouvoir

### 3. Evolution de Prestataires de services vers agents du pouvoir fédéral

- Contributeurs au Comité de campagne de Joe Biden en 2020 :
  - Alphabet (maison-mère de Google) : 1<sup>er</sup> ; 4,4 million \$
  - Université de Californie : 3<sup>e</sup> ; 2,5 millions \$
  - Microsoft : 4<sup>e</sup> ; 2,4 millions \$
  - Amazon: 5<sup>e</sup> ; 2,3 millions \$,
  - Apple : 6<sup>e</sup> ; 1,9 millions \$
  - Facebook: 8<sup>e</sup> ; 1,6 millions \$.

# I. ENTREPRISES INSTRUMENTS DE LA PUISSANCE ECONOMIQUE DES ETATS

## B. Les entreprises technologiques américaines et le pouvoir

### 3. Evolution de Prestataires de services vers agents du pouvoir fédéral

- Recrutent des lobbyistes qui ont pour caractéristique commune d'être, dans leur grande majorité, d'anciens employés du Congrès
- Intègrent leurs employés dans des comités consultatifs fédéraux, chargés de conseiller les Agences de l'Etat et les Départements fédéraux (orientation des normes et des politiques publiques)
- S'associent progressivement au programme de surveillance PRISM de la National Security Agency (dénoncé par Snowden)

# I. ENTREPRISES INSTRUMENTS DE LA PUISSANCE ECONOMIQUE DES ETATS

## B. Les entreprises technologiques américaines et le pouvoir

### 4. Vers une tentative apparente d'émancipation

- Révélation de leur participation au programme PRISM
- Tournant sinophobe de l'administration américaine
- Initiatives européennes pour renforcer le contrôle sur les activités numériques
- Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) européen.
- Décuplement de leur valeur boursière depuis 2005 !
- ***Les GAFAM ont mis les agents de l'Etat dans leur dépendance***
- ***L'Administration américaine a besoin de leur technologie pour remplir ses missions...***
- ***Les Responsables politiques en ont besoin aussi !***

# I. ENTREPRISES INSTRUMENTS DE LA PUISSANCE ECONOMIQUE DES ETATS

## C. Les entreprises chinoises et la mondialisation

### 1. Entreprises publiques ou privées ?

- Définir si une entreprise chinoise est publique ou privée est une gageure. 150 000 entreprises d'états.

### 2. Réformes économiques préalables pour au développement

- Création de Zones Economiques Spéciales (**ZES**)
- Création de **3 banques spécialisées**:
  - China Development Bank : projets d'infrastructures et d'équipements prioritaires
  - Exim Bank : commerce extérieur
  - Agricultural Development Bank of China : les infrastructures et développement agricole.

# I . ENTREPRISES INSTRUMENTS DE LA PUISSANCE ECONOMIQUE DES ETATS

## C. Les entreprises chinoises et la mondialisation

### 3. Organes de Soutien / Contrôle des entreprises à l'étranger

- **SASAC** fondée en 2003.
  - régule les capacités des entreprises à capter de fortes parts de marchés domestiques et internationaux,
  - joue un rôle important dans le cadre de la BRI par l'accord qu'elle octroie aux projets
- **SINOCURE** fondée en 2001.
  - assure les actifs des entreprises à l'étranger (BRI)
  - en mars 2019 : 724 milliards de \$
- **CCIC** (Chambre du Commerce International) fondée en 1998
  - 30 bureaux dans le monde

# I. ENTREPRISES INSTRUMENTS DE LA PUISSANCE ECONOMIQUE DES ETATS

## B. Les entreprises chinoises et la mondialisation

### 4. Le développement des entreprises chinoises à l'étranger

- Objectifs visés :
  - débouchés pour une économie dépendante des exportations
  - soutien au développement
  
- Le rôle des ZES dans la BRI
  - sortes de parcs industriels pour accueillir les entreprises chinoises dans leur implantation à l'étranger.
  - accompagnent les entreprises dans le développement de leurs activités par des services (douanes, juridiques, etc...)

# I. ENTREPRISES INSTRUMENTS DE LA PUISSANCE ECONOMIQUE DES ETATS

## C. Les entreprises chinoises et la mondialisation

- Les cibles géographiques d'implantation des entreprises
  - Directives du PCC: orientations diplomatiques
  - Liens historiques : la région autonome du Ningxia, s'est engagée dans une coopération avec les pays arabes. Sa population est liée historiquement au Moyen-Orient,
  - Diaspora : les provinces du Sud-Ouest ou Sud-Est bénéficient de la présence de leurs diasporas dans les pays d'Asie du Sud-Est , pour identifier des opportunités
  - Proximité géographique : province du Yunnan considérée comme une « porte d'entrée » vers les pays de l'Asie du Sud-Est (notamment relation privilégiée avec le Viêtnam).

# I . ENTREPRISES INSTRUMENTS DE LA PUISSANCE ECONOMIQUE DES ETATS

## C. Les entreprises chinoises et la mondialisation.

### 5. Les nouvelles directives imposées par le Parti :

- La souveraineté nationale et les intérêts domestiques priment toujours sur l'extraversion internationale.
- Depuis décembre 2021, la participation des investisseurs étrangers dans une entreprise chinoise cotée est limitée à 30%
- 31 secteurs d'activités voient leur accès limité aux investisseurs étrangers (10 % max du capital)
- Promotion des petites entreprises (small is beautiful !)
- Reprise en main des grandes sociétés par le Parti dans les décisions et aussi dans la nomination du personnel !

# I . ENTREPRISES INSTRUMENTS DE LA PUISSANCE ECONOMIQUE DES ETATS

## C. Les entreprises chinoises dans la mondialisation

- **Réflexions de Alisée Pernet (IRIS):**
  - Les routes de la soie montrent les injonctions contradictoires de la Chine entre une agressivité de ses entreprises sur la scène internationale, à l'heure d'une croissance à deux chiffres perdue, et la primauté de l'intérêt du parti (PCC)
  - La BRI incarne à la fois des opportunités économiques, mais aussi des risques politiques pour la Chine de laisser ses entreprises s'ouvrir à de nouveaux horizons.
  - Entreprises tantôt soutenues par des subventions, tantôt restreintes dans leurs activités à l'étranger.
  - Le gouvernement, leur rappelle régulièrement les frontières politiques de leur internationalisation

## II . ENTREPRISES ET GUERRES ECONOMIQUES

### A. La guerre économique , c'est quoi ?

#### 1. Rappel des buts de la guerre économique :

- Sauver des emplois industriels

Pourquoi cette obsession pour les emplois industriels dans notre monde tertiarisé ? C'est que nos sociétés où l'essentiel du PIB ne provient plus du secteur secondaire, n'en sont pas moins industrialisées.

- Voir réflexions de Bernard Esambert

- Conquête de marchés et de ressources rares

La lutte que les États-Unis et la Chine se livrent autour ressources du sous-sol africain en est l'illustration.

- Acquisition d'entreprises pour accaparer des marchés ou technologies

Entreprises proies pour concurrents et Etats (fonds souverains)

## II . ENTREPRISES ET GUERRES ECONOMIQUES

### A. La guerre économique, c'est quoi ?

#### 2. Guerre économique et nationalité des entreprises :

- N'est-il pas illusoire de dire d'entreprises multinationales, possédées par des capitaux étrangers qu'elles possèdent telle nationalité ?
  - Les économistes répondent non: malgré la logique de transnationalisation, **la notion de « nationalité des entreprises » n'est pas obsolète.**
  - Les entreprises stratégiques sont protégées par les États : directement lorsqu'ils en sont actionnaires – (ex: d'Areva, et de Thales en France) et indirectement lorsqu'ils sont les garants de leur indépendance à l'égard d'entreprises étrangères.
  - Quant aux dirigeants et aux managers, la quasi-totalité sont français. Le capital est international mais l'entreprise demeure française tant aux yeux de ses dirigeants que de ses employés et de ses actionnaires étrangers.

## II . ENTREPRISES ET GUERRES ECONOMIQUES

### Taux de détention par les non-résidents du capital des sociétés françaises du CAC 40

(échelle de gauche : montants en milliards d'euros, échelle de droite : taux en %)

- Détention des non-résidents (valeur de marché)
- Capitalisation boursière
- Taux de détention des non-résidents



Sources : Banque de France (balance des paiements) et Euronext.

## II . ENTREPRISES ET GUERRES ECONOMIQUES

### A. La guerre économique, c'est quoi ?

#### 3. Guerre économique et multilatéralisme : des contradictions apparentes

- discours officiels prônant un multilatéralisme dans le cadre des institutions internationales (ONU, OMC, FMI...),
- de l'autre côté, les Etats veillent à ce que les entreprises nationales ne perdent pas de parts de marchés.
- Christian Harbulot fait état d'un **bascullement du manichéisme de la guerre froide à la guerre économique multilatérale.** Selon lui, au **couple allié/adversaire s'est substitué celui de partenaire/concurrent.**
  - Les États-Unis et la Chine se livrent une guerre implacable
  - Mais la Chine, via l'achat des bons du Trésor américain est le pays qui permet aux États-Unis de vivre à crédit

## II . ENTREPRISES ET GUERRES ECONOMIQUES

### B . Armes et parades de la guerre économique

#### 1. La guerre « couverte » :

- La Formation
- La recherche fondamentale et appliquée / les brevets
- L'intelligence économique ou guerre de l'information
- **Éric Delbecque, spécialiste d'intelligence économique, déclare dans son ouvrage « L'Intelligence économique », PUF 2007, que « dans un jeu concurrentiel durci qui impose un style de management stratégique réactif et précis, l'acquisition de l'information à haute valeur ajoutée se révèle aussi indispensable au développement de l'activité économique que l'accumulation du capital financier».**

## 2. ENTREPRISES ET GUERRES ECONOMIQUES

### B . Armes et parades de la guerre économique

#### 2. La guerre « ouverte » :

- Représailles géoéconomiques = embargos
- Restriction volontaire aux importations
- Exemple 1: restrictions imposées par les E-U en 1980 aux constructeurs japonais pour protéger les « Big Three » (GM, Ford et Chrysler)
- Exemple 2 : triplement par les E-U des Droits de douanes en 2009 sur spécialités européennes alimentaires

## II . ENTREPRISES ET GUERRES ECONOMIQUES

### B. Armes et parades de la guerre économique

#### 3. Faciliter la conquête de marchés étrangers :

- Consiste pour les Etats-Unis à « préparer le terrain » en libéralisant les échanges commerciaux avec le pays visé ; utiliser l'intelligence économique (renseignement industriel et commercial) pour fournir aux entreprises américaines toutes les données sur le terrain à conquérir
- Stratégie publique offensive au service des entreprises américaines.
- Washington a multiplié la signature de traités de libre-échange bilatéraux : avec la plupart des pays d'Amérique centrale dans les années 2000, avec le Maroc en 2006, la Corée du Sud en 2010.
- Autres tentatives de traités de libre-échanges: le traité transpacifique (signé puis remis en cause) , le traité transatlantique avec l'UE

## II . ENTREPRISES ET GUERRES ECONOMIQUES

### B. Armes et parades de la guerre économique

#### 4. Stratégies de défense :

- **favoritisme** donné aux entreprises nationales sous une forme ou une autre (exemple : le « Small Business Act » qui réserve aux États-Unis certains marchés publics aux PME)
- **dévaluation** permettant de stimuler les exportations (ex : Livre Sterling aux Royaume-Uni, le Yuan en Chine, le Yen au Japon) est une arme défensive entre les mains des États
- **normes** en tout genre !

## II . ENTREPRISES ET GUERRES ECONOMIQUES

### C . Exemple d'entreprises victimes de la guerre économique

#### 1. Victimes de leur avance technologique

- **Gemplus** leader mondial des cartes à puce
- **Activcard** spécialisée dans les logiciels de gestion d'identité
- **Huawei** en avance sur les technologies de la « 5G »

#### 2. Victimes du système de renseignement américain

- **Thomson CSF** en concurrence sur un contrat au Brésil avec Raytheon

#### 3. Victimes de conflits entre Etats : E-U et Iran, avec à la clef des pertes de marché au profit des entreprises américaines et / ou des amendes considérables :

- **Affaire PSA vs General Motors (2013 -2014)**
- **Airbus, Renault , Total**

## II . ENTREPRISES ET GUERRES ECONOMIQUES

### C. Exemple d'entreprises victimes de la guerre économique

#### 4 . Victimes pour avoir effectuer des transactions en utilisant le dollar \$ vers des pays bannis

- **Société Générale, BNP Paribas, Crédit Agricole**
  - **Total,**
  - **Alcatel , Technip**
  - **Airbus**
- À ces quelques exemples, on mesure la force de frappe régaliennne et les avantages concurrentiels extraordinaires dont bénéficient les entreprises américaines.
- Mais en réalité, que peut faire une entreprise, même innovante, agile et performante, **confrontée à l'arme de dissuasion (ou de destruction...) massive qu'est le principe d'extraterritorialité du droit américain**

## II . ENTREPRISES ET GUERRES ECONOMIQUES

### D . Une arme juridique particulière : le principe d'extraterritorialité

#### 1 . Objectif initial et extension

- Arme juridique qui a pour origine la lutte contre la corruption aux Etats-Unis, même avant que la puissance publique américaine ne s'en serve comme levier pour déstabiliser les entreprises étrangères.
- **Le Foreign Corrupt Practices Act (FCPA)** est une loi fédérale américaine de 1977 pour lutter contre la corruption d'agents publics à l'étranger. Cette loi a ensuite été utilisée à l'étranger par l'Etat Fédéral : c'est le principe d'extraterritorialité.
- Elle concerne l'ensemble des actes de corruption commis par des entreprises ou des personnes, **américaines ou non**, qui sont soit implantées aux Etats-Unis , soit simplement cotées en bourse sur le territoire américain **ou qui participent d'une manière ou d'une autre à un marché financier régulé aux États-Unis.**

## II . ENTREPRISES ET GUERRES ECONOMIQUES

### D . Une arme juridique particulière : le principe d'extraterritorialité

#### 1 . Objectif initial et extension

- Ces lois ont conduit à la condamnation initialement de diverses multinationales américaines, dont

Lockheed

Hewlett Packard

- mais aussi étrangères, dont 6 entreprises françaises en ont été la cible : vues précédemment

## II . ENTREPRISES ET GUERRES ECONOMIQUES

### D . Une arme juridique particulière : le principe d'extraterritorialité

#### 2 . Le cas emblématique de l'affaire Alstom

- En avril 2013, un cadre dirigeant d'Alstom est arrêté à New York par le FBI.
- Motifs annoncé : cas de corruption avancé sur un marché en Indonésie
- Motif réel : faire pression sur le PDG d'Alstom pour qu'il cède la branche énergie à son concurrent américain General Electric
- Pour résumer, General Electric était le leader mondial incontesté dans les turbines à gaz alors qu'Alstom Énergie l'était dans le nucléaire, l'hydraulique et le charbon. Pour General Electric, le but était d'acheter la compétence d'Alstom dans ces domaines, anticipant la chute du marché des turbines à gaz. C'était un enjeu de survie pour General Electric.

## II . ENTREPRISES ET GUERRES ECONOMIQUES

### D . Une arme juridique particulière : le principe d'extraterritorialité

#### 3 . Bilan ( F.Pierucci – extrait d'interview IRIS de F.Pierucci)

- « À cette époque, la prise de conscience de l'utilisation du droit par intérêt économique était balbutiante en France. Elle était quasiment inexistante au niveau des dirigeants d'entreprise, et encore moins au niveau des responsables politiques »

« En quelques années, nous avons perdu nos capacités à disposer d'une certaine autonomie énergétique, avec le contrôle de nos centrales nucléaires, à fabriquer et à poser des câbles sous-marins, à construire les réseaux 4G et 5G. Alors que nous étions en avance, nous avons abandonné des pans entiers de notre industrie. Ce n'est pas seulement de la naïveté, mais aussi de la compromission à tous les niveaux, avec une volonté de privilégier les intérêts à court terme de dirigeants, d'actionnaires souvent anglo-saxons, de politiques, de lobbyistes, de banques d'affaires, avant de voir les intérêts stratégiques du pays »

## II . ENTREPRISES ET GUERRES ECONOMIQUES

### D . Une arme juridique particulière : le principe d'extraterritorialité

#### 4 .Les Réactions :

- On a observé progressivement une réaction de la France, de la Chine, et des débuts de réaction en Europe et dans certains autres pays touchés par l'extraterritorialité américaine, comme le Brésil.
- Réaction en France : la loi Sapin 2 en 2016 de lutte contre la corruption, la transparence et la modernisation de la vie économique
- Cette loi a été reprise dans certains pays européen ayant des industries qui concurrencent les entreprises américaines. Pas de loi à l'époque au niveau européen.
- Réaction en Chine à la suite de l'affaire Huawei, avec trois textes : la loi sur le contrôle des exportations, celle sur les contre-sanctions et celle de blocage

## II . ENTREPRISES ET GUERRES ECONOMIQUES

### D . Une arme juridique particulière : le principe d'extraterritorialité

#### 5 .Sensibiliser les PME voire les TPE :

- **Les entreprises de taille beaucoup plus modeste, des PME, et même des TPE peuvent, demain, se trouver confronter au droit américain et à son bras armé, l'extraterritorialité du dollar.** Or les petites structures sont plus vulnérables que les grosses puisqu'elles ignorent tout de l'univers dans lequel elles se trouvent projetées.
- Les banques devrait informer les PME et les TPE des risques qu'elles encourent dès lors qu'elles acceptent d'être payées en dollars dans le cadre d'un marché international.

### III . STRATEGIE D'ENTREPRISE ET GEOPOLITIQUE

#### A. l'entreprise actrice géopolitique :

##### 1. Exemples de manque d'intelligence géopolitique :

- Acquisition, en 2008, de terres par Daewoo à Madagascar, pour y cultiver des céréales à destination de la Corée du sud, ayant entraîné la chute du régime malgache en 2009.
- Maintien d'activité de Lafarges en Syrie entre 2011 et 2015
- Campagne publicitaire de la marque Lancôme (L'Oréal) en utilisant une chanteuse de Hong Kong engagée contre le gouvernement chinois

### III . STRATEGIE D'ENTREPRISE ET GEOPOLITIQUE

#### A. l'entreprise actrice géopolitique :

**2. Une analyse territoriale indispensable**

**3. La possible politisation locale des actions des entreprises**

**4 . L'entreprise : acteur géopolitique**

L'entreprise est aussi un acteur géopolitique dans le sens où elle impacte par ses décisions les territoires sur lesquelles elle évolue et peut se retrouver au cœur de conflits entre différents acteurs (sociaux ou politiques) sans forcément directement prendre parti.

**5 .Former les cadres à l'intelligence géopolitique et non seulement à la guerre économique**

### III . STRATEGIE D'ENTREPRISE ET GEOPOLITIQUE

#### B . L'ANALYSE GEOPOLITIQUE, UNE DEMARCHE POUR LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES A L'ETRANGER

##### 1. La géopolitique - une méthode d'analyse

Il s'agit de :

- **scruter en profondeur les territoires**, leurs avantages et leurs inconvénients pour le commerce, leurs opportunités et leurs freins naturels, et de comprendre les grandes phases de leur peuplement pour percevoir les idées reçues et les représentations collectives que les habitants se font de leur pays.
- conduire une évaluation des **rivalités du passé**, qui ont une incidence dans le **présent**, et éventuellement dans un avenir proche.
- étudier les **acteurs multiples** et se confronter aux enjeux de chacun d'eux

### III . STRATEGIE D'ENTREPRISE ET GEOPOLITIQUE

#### B . L'ANALYSE GEOPOLITIQUE, UNE DEMARCHE POUR LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES A L'ETRANGER

##### 2. Les avantages de l'analyse géopolitique

L'analyse géopolitique constitue un préalable pour acquérir des parts dans des entreprises étrangères, pour s'implanter à l'étranger, pour les projets d'aménagement du territoire, pour le développement commercial

- Cas de l'acquisition de parts dans une société étrangère : évaluer les tensions politiques

**ex** : acquisition de parts dans société chilienne aux actionnaires multiples

- Cas de l'implantation à l'étranger : évaluer le « risque- territoire » au delà du « risque-pays »

**ex** : implantation d'une société américaine en Afghanistan

- Cas de projets d'aménagement des territoires

**ex** : au Pérou et au Chili

- Cas du développement commercial : connaître les rivalités de pouvoir

**ex** : entreprise européenne possédant un actionnaire iranien

## CONCLUSION - QUELQUES CITATIONS

### Mehdi Taje

L'entreprise ne peut plus ignorer la géopolitique

Par le passé, le marché national était un espace acquis, une base arrière sanctuarisée et difficilement pénétrable. Aujourd'hui, globalisé, le marché de l'entreprise est paradoxalement un territoire «déterritorialisé»

### Frédéric Pierucci

Les contextes économiques et juridiques dans lesquels évoluent et vont évoluer les entreprises vont devenir de plus en plus complexes, avec une multitude de lois, de normes, de règles, de sanctions qui vont s'appliquer, par exemple, à des entreprises européennes, et qui portent ainsi le **risque d'être contradictoires**. Nous nous dirigeons donc vers un monde où il n'existera plus de sécurité juridique pour les entreprises.

### Nathalie Benhoste

La géopolitique insiste sur l'importance de conduire une analyse des rapports de pouvoir sur un territoire et également des représentations qui y sont liées.

## CONCLUSION - QUELQUES CITATIONS

### Jean-Charles Antoine

La géopolitique : il ne s'agit pas, comme il est possible de l'entendre ou de le lire souvent dans les médias, du simple rapport entre les territoires et la politique. Il s'agit bien plus que cela d'une vraie méthode qui a pour finalité d'analyser les rivalités de pouvoir, les luttes d'influence et les rapports de force sur les territoires

### Jean-François Fiorina

Le processus de mondialisation a fait que la concurrence est passée du registre de la compétition commerciale à celui de la "guerre économique".

Les Français abordent généralement cette réalité avec une inquiétante naïveté. A l'inverse de leurs concurrents américains, chinois ou britanniques dont la maîtrise dans la captation de données sensibles ou de technologies se nourrit de l'aveuglement de certains de leurs concurrents, au premier rang desquels les Français, dont la candeur est aussi appréciée que les compétences.